



STAGE

Handball

Ouvert aux Garçons et Filles

du 7 au 12 juillet 2024

à St Paulien 43

460 €

- ✓ Perfectionnement handball
- ✓ Stage multi activités
- ✓ Réservé aux licencié(e)s FFHB
- ✓ Né(e)s en 2011-2012-2013-2014



SCAN ME

-20€ Inscription avant
le 1er mai

Enfant ayant déjà participé
-30€ Inscription avant
le 1er mai

STAGE HANDBALL

COMITÉ
HAUTE LOIRE
FFHANDBALL



Le comité de handball de la Haute-Loire renouvelle son stage de perfectionnement. Ce stage aura lieu du 7 au 12 juillet 2024 à St Paulien (43), Le nombre de place est limité à 34 jeunes né(e)s entre 2011 et 2014 (17 filles et 17 garçons),

L'inscription sera effective lorsque le dossier sera complet. Un chèque d'acompte de 190€ est exigé à l'inscription. Le montant total du stage est de 460€. Le reste du montant (270€) sera encaissé juste avant le début du stage. Un paiement en plusieurs fois est possible.

Inclus dans pension complète (petit déjeuner, déjeuner, gouter et diner, déplacement, activités, Handball...).

Le comité accepte le règlement en plusieurs fois sans frais (en 3 fois maximum). Les règlements pourront s'effectuer en plusieurs modes de paiement : chèque (1er chèque lors du dépôt du dossier et dernier chèque encaissé la semaine du stage), espèces, chèques vacances ou coupons sport.

Le stage est réservé aux licenciés FFHB, si besoin il est possible de faire une licence pour 45€ supplémentaire avec un certificat médical.



PRÉSENTATION DU STAGE



PROGRAMME DE LA SEMAINE

du 7 au 12 juillet 2024

DIMANCHE

7

Après-midi | Soir
Entraînement | Veillée

MERCREDI

10

Matin
Passerelle himalayenne
Après-midi | Soir
Piscine | Laser game | Handball

LUNDI

8

Matin
Entraînement | Course d'orientation
Après-midi | Soir
Activités | Spé Gardien | Film

JEUDI

11

Matin
Entraînement
Après-midi | Soir
Accrobranche | Handball | Boum

MARDI

9

Matin
Entraînement
Après-midi | Soir
Tournoi à 4 | Disc Golf | Jeux

VENDREDI

12

Matin
Entraînement | Tournoi
Après-midi
Piscine



STAGE *Handball*



LE LIEU

Le centre d'hébergement est à Saint Paulien. Les Filles et les garçons auront chacun leur étage.

Les repas seront pris dans les locaux de l'école juste en face de l'hébergement.

Les lieux respectent les normes DDJSCS sous le numéro d'agrément 043ORG0265.

SAINT PAULIEN | HAUTE-LOIRE



ENCADREMENT

STAGE
Handball

Le stage sera dirigé par Pierre Déchance (Licence STAPS – BPJEPS Sports collectifs – Entraîneur Interrégional).

L'équipe d'encadrement sera composée au minimum de 2 entraîneurs diplômés d'état, de 1 animateurs BAFA et d'un responsable de stage.



Pierre Déchance



Lola Boyer

ASSURANCES

Le contrat multi périls souscrit auprès de la MACIF étend ses garanties RC au stage d'été pour les licenciés FFHB.

Les stagiaires devront aussi être couverts par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident de leurs parents et fournir une attestation.





Laser Game, accrobranche, piscine, disque golf, jeux...

Toutes les activités extérieures sont susceptibles d'être décalées ou annulées en cas de mauvais temps ou de changement indépendant de notre volonté.

ÉQUIPEMENT

Les stagiaires devront se munir de :

- Vêtements et sous-vêtements (shorts, pantalons, Pull, Coupe-vent, Pyjama...)
- Trousse de toilette
- Serviettes de douche
- Serviette de piscine
- Maillot de bain (short de bain interdit)
- Claquettes
- Chaussures de salle
- Tenues de handball en nombre suffisant (chaussettes hautes de préférence pour le maintien de la cheville) :

2 entraînements par jour

- Running ou autres chaussures confortables (pour les autres activités de plein air)
- Vêtements sombre pour une activité dans le noir
- Sac à dos
- Prévoyez que la météo peut être changeante :

Vêtement de pluie, tenue plus chaude en cas de mauvais temps ; et surtout casquette, crème solaire, gourde et lunettes de soleil pour les beaux jours

- DRAP, COUETTE (ou DUVET) ET OREILLER



DOSSIER

1

Fiche d'inscription



2

**Autorisation
parentale**



3

**1 chèque d'acompte de 190€
1 ou plusieurs chèques
correspondant au montant
restant (270€)**



4

**Fiche sanitaire de
liaison**



5

**Règlement
intérieur signé et
paraphé**



6

**Attestation
d'assurance
responsabilité civile**



RENOYER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-DESSUS :
CD43 Handball - 9 rue des Moulins - 43000 Le Puy en Velay

DOSSIER D'INSCRIPTION

COMITÉ
HAUTE LOIRE
FFHANDBALL




STAGE
Handball

10 %

Début du stage : dimanche 7 juillet entre 14h et 15h

Fin du stage : vendredi 12 juillet 2024 entre 16h30 et 17h30

 **Lieu d'hébergement :** Centre d'hébergement – Rue des écoles 43350 Saint Paulien

RENSEIGNEMENTS :

NOM du stagiaire : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Club : Catégorie : Poste :

Taille du T-shirt souhaité : N° licence :

COORDONNEES :

Nom du tuteur légal : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone portable :

Email :

N°SS :

Mutuelle complémentaire :

Je soussigné : souhaite inscrire mon fils ou ma fille :
.....pour participer au stage d'été organisé par le CD43 handball qui
se déroulera du dimanche 7 au vendredi 12 juillet 2024 à Saint Paulien.

Fait à : le :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE



Je soussigné(e).....
tuteur légal de.....

- autorise mon enfant à participer au stage d'été organisé par le CD43 handball qui se déroulera du dimanche 7 au vendredi 12 juillet 2024 à Saint Paulien.
- autorise le responsable du stage, à prendre sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant toute mesure d'URGENCE tant médicale que chirurgicale y compris l'hospitalisation si nécessaire.
- m'engage à rembourser au CD 43 les frais médicaux qui pourraient être engagés.
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées pendant le fonctionnement du stage.
- autorise mon enfant à être véhiculé pour les activités en minibus conduits par les animateur.
- autorise mon enfant à être pris en photos et vidéos (photos qui pourront servir au support publicitaire des prochains stages et qui seront publiées sur nos pages Facebook et Instagram.

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Personne 1 : N° portable :

Personne 2 : N° portable :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à : le :

Signature :

Fiche sanitaire de liaison

ENFANT

1

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON :

FILLE :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires	OUI	NON	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autre (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il **traitement** pendant le séjour ? OUI NON

Si oui joindre **ordonnance** récente et **médicament** correspondant (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

Fiche sanitaire de liaison

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES :

ASTHME	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	MÉDICAMENTEUSES	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
ALIMENTATION	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	AUTRES		

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET PRÉCAUTIONS À :

.....
.....
.....
.....

4 RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ :

.....
.....
.....

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Occasionnellement <input type="checkbox"/>
S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?	Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	

Fiche sanitaire de liaison

5 RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) :

.....

Numéros de téléphone :

Mère : domicile portable :

Père : domicile portable :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant, exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après hospitalisation.

N° de sécurité SS :

Le : Signature :

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

REGLEMENT INTERIEUR



Chapitre 1 – Rôles et responsabilités

1 ARTICLE 1 / le comité

Le comité est responsable :

- de l'activité du responsable bénévole du stage et de l'activité de l'équipe pédagogique,
- de vérifier la concordance entre le programme annoncé et les prestations fournies,
- de valider le projet pédagogique présenté par le responsable de l'équipe d'animation,
- de transmettre les directives pour garantir la sécurité physique et affective des participants et de l'équipe d'animation,
- le comité est assuré par la compagnie d'assurance MACIF,
- le comité est affilié à la Fédération Française de Handball ce qui assure les jeunes stagiaires licenciés en cas d'accident,
- le comité a déclaré le stage auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et s'engage à respecter le cahier des charges en termes d'encadrements, de lieu d'hébergement et de contenu.

2 ARTICLE 2 / le responsable du stage

Le responsable est l'interlocuteur privilégié de l'équipe d'animation avec l'organisme d'accueil, les intervenants et le comité. Il est notamment en charge :

- de présenter un projet pédagogique,
- de réaliser ce projet,
- de présenter par écrit un bilan de ce projet, après le stage,
- de garantir le fonctionnement de l'équipe d'animation.

3 ARTICLE 3 / L'équipe d'animation

L'équipe d'animation doit être composée de personnes des deux sexes, qui a un lien direct avec les participants et d'un nombre d'adultes suffisant pour assurer le bon déroulement du stage ainsi que celles qui assurent sur place d'autres tâches (par exemple : cuisine, infirmerie, etc...).

REGLEMENT INTERIEUR

COMITÉ
HAUTE LOIRE
FFHANDBALL



STAGE
Handball

70 %

4 ARTICLE 4 / Effectif de l'équipe d'animation

Le rapport entre le nombre d'adultes de l'équipe d'animation et les participants mineurs est au minimum de :

- 1 pour 6 pour un stage accueillant des enfants de six à douze ans.
- 1 pour 10 pour un stage accueillant des jeunes de treize ans et plus.

5 ARTICLE 5 / Intervenants extérieurs

Lorsque le comité fait appel à un intervenant extérieur pour l'animation d'activités spécifiques, ce dernier ne fait pas partie de l'équipe d'animation.

6 ARTICLE 6 / La sécurité et la santé des stagiaires

Le comité veille à ce que l'équipe d'animation ait reçu les informations en ce qui concerne les thèmes suivants : les premiers soins et les premiers secours (maladies et accidents), l'hygiène, l'alimentation, les rythmes de vie (sommeil, repos, rythme des journées, repas).

Le comité doit s'assurer que les conditions d'hébergement répondent aux normes de sécurité et de salubrité en vigueur au lieu de villégiature.

Le comité doit fournir au responsable les coordonnées d'une permanence qui peut être appelée en tout temps, en cas de nécessité.

7 ARTICLE 7 / Modification de programme

L'organisateur de stage peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités,...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

8 Chapitre 2 – Les stagiaires

ARTICLE 8 / Principes de base

Sur la base de leur âge et de leur niveau en handball, les stagiaires qui participent au stage sont répartis par groupe. Cette répartition répond aux besoins et attentes des stagiaires et aux besoins d'organisation et de sécurité.

Les catégories d'âge qui sont représentées au stage sont de 2011 à 2014 inclus.

REGLEMENT INTERIEUR

COMITÉ
HAUTE LOIRE
FFHANDBALL



STAGE
Handball

80 %

9 ARTICLE 9 / Le Paiement

La totalité de la somme demandée devra être acquittée au plus tard le jour du stage.

Un acompte de 30% sera demandé lors du dépôt du dossier.

Une facture sera, si besoin, éditée par le comité à destination des parents du stagiaire.

Le comité accepte le règlement en plusieurs fois sans frais (en 3 fois maximum). Les règlements pourront s'effectuer en plusieurs modes de paiement : chèque (1er chèque lors du dépôt du dossier et dernier chèque encaissé la semaine du stage), espèces, chèques vacances ou coupons sport.

10 ARTICLE 10 / Conditions générales de fréquentation du stage

Toute personne participante au stage atteste avoir lu, daté et signé ce document.

Chaque participant doit être licencié à la FFHB et avoir une licence compétitive qualifiée pour la saison 2023-2024 ou 2024-2025.

11 ARTICLE 11 / Désistement et remboursement

Annulation d'un stage confirmé :

- Pour raison médicale, justifié par un certificat médical :

L'acompte est remboursé 140€ mais 50€ est gardé pour les frais de dossiers

- Pour raison médicale sans justificatif :

Aucun remboursement

- 1 mois avant le stage :
50€ remboursé

- Moins de 2 mois avant le stage l'acompte n'est pas remboursé

Le comité se réserve le droit d'annuler le séjour et ce sans préavis, avec remboursement des sommes déjà avancées pour le stage, en cas de manque d'effectifs ou tout autre raison ne permettant pas d'assurer le stage en toute sécurité.

REGLEMENT INTERIEUR

Code de conduite

COMITÉ
HAUTE LOIRE
FFHANDBALL



STAGE
Handball

90 %

12 ARTICLE 12 / Règles de base – le respect

Tout stagiaire a le devoir de tolérance et de respect d'autrui et de n'user d'aucune agression physique ou moral envers une personne.

Tout stagiaire se doit d'observer la plus grande politesse vis à vis des autres stagiaires ou de toute autre personne responsable ou non du stage.

Tout stagiaire doit observer le plus grand respect des locaux et du matériel mis à sa disposition (le lieu d'hébergement doit être laissé rangé et propre).

Tout stagiaire se doit de ne pas avoir de comportements qui pourraient porter atteinte à l'image du comité.

L'utilisation des téléphones portables sera réglementée pendant les activités et les nuits.

Les consoles de jeu sont strictement interdites.

Le comité décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, mais aussi en cas de casse.

13 ARTICLE 13 / Règles de base – les activités

Pendant les activités, les stagiaires sont tenus de se conformer aux directives de l'équipe d'animation, des intervenants extérieurs et doivent en outre participer avec intérêt aux exercices, situations et activités proposées.

Les parents acceptent que les enfants soient véhiculés sur les lieux d'activité en minibus conduits par les animateurs à jour de leur permis.

14 ARTICLE 14 / Règles de base – les horaires

Tout stagiaire doit respecter les horaires des activités et rester jusqu'à la fin de celles-ci (voir le planning des activités).

Tout stagiaire doit respecter les horaires des repas (les repas sont pris à heures régulières), de lever et de coucher.

REGLEMENT INTERIEUR

15 ARTICLE 15 / Règles de base – les temps libres

Dans une perspective d'acquisition d'une plus grande autonomie, tout stagiaire peut gérer à sa guise son temps libre.

Il est formellement interdit de consommer de l'alcool, de fumer et de prendre toutes sortes de stupéfiants.

16 ARTICLE 16 / Règles de base – les temps de sommeil

Tout stagiaire doit respecter ses temps de sommeil et de repos et ceux des autres.

Il est formellement interdit de sortir du centre d'hébergement la nuit et en dehors des horaires autorisés.

17 ARTICLE 17 / Règles de base – discipline et sanctions

Tout manquement aux règles citées dans les articles 12, 13, 14, 15 et 16 sera sanctionné.

Le responsable du stage pourra saisir le Président du comité qui ordonnera une exclusion immédiate du stage si nécessaire, charge aux familles de venir récupérer leur enfant.

Cette exclusion sera définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement du séjour.

Merci de signer ci-dessous et de parapher toutes les pages.

Fait à : le :

Signature des parents :

Signature du stagiaire :



STAGE


Handball

*“ Viens vivre une semaine
intense entre Handball et multi
activités “.*

DU 7 AU 12 JUILLET 2024

 www.handball-hauteloire.fr

 04.63.20.26.21 - 06.89.62.96.10

 CD43 Handball - 9 rue des Moulins -
43000 Le Puy en Velay

